



Détail lié à un avertissement

Par **AZUR4**, le **25/07/2010** à **20:06**

Bonjour,

Mon employeur me notifie un avertissement justifié par "les diverses remarques orales concernant la qualité de mon travail et le non respect des consignes données".

Afin de pouvoir contester cet avertissement, je demande à mon employeur de détailler ses observations car je trouve ces remarques très vagues. Il ne tient pas compte de ma demande. Est-il dans l'obligation de me fournir ce détail ou peut-t-il rester très "flou" ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

SB